



## Concours pour la création d'un nouveau nom et d'un logo Formulaire d'inscription (un par candidat)

La Communauté de Communes AVALLON-VEZELAY-MORVAN organise un concours pour la création de son nouveau nom et la réalisation de son logo, du 1<sup>er</sup> octobre 2019 au 20 décembre 2019.

Afin de respecter les modalités de participation, merci de lire le règlement du concours, disponible à l'accueil de la CCAVM (9 rue Carnot-89200 AVALLON) ou sur notre site Internet (cc-avm.com).

Les dossiers complets doivent être envoyés par voie postale ou déposés **avant le 20 décembre 2019 à 12 heures**, à la Communauté de Communes AVALLON-VEZELAY-MORVAN.

**Ce concours est réservé aux lycéens et BTS des établissements de la CCAVM.**

**Toute inscription incomplète, hors délais, avec un signe distinctif et/ou ne respectant pas le règlement du concours sera automatiquement refusé.**

### Le candidat

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

### Son établissement scolaire

Nom de l'établissement scolaire : ..... Classe : .....

**Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire, à remplir et signer par votre représentant légal.**

Je soussigné(e)....., représentant légal de....., déclare l'autoriser à participer au concours organisé par la Communauté de Communes AVALLON-VEZELAY-MORVAN, pour la création d'un nouveau nom et logo.

**La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement du concours par le candidat (et son représentant légal). En signant, vous attestez avoir pris connaissance et accepter le règlement du concours.**

Fait à .....

Le .....

Signature du candidat

Signature du représentant légal (si mineur)

